

Séance du 15.12.20 (12h15-13h00, salle de musique)

## **Ordre du jour :**

**Présentation du nouveau collège par l'architecte, le conducteur des travaux, le municipal des bâtiments, en présence de M.Détraz.**

L'appel révèle la présence de 13 délégué.e.s et de 6 suppléant.e.s. Les classes 9VG/2, 10VP/1 et 11VP/2 ne sont pas représentées.

Les plans du futur collège seront bientôt disponibles sur le site internet de l'école.

Séance du 16.12.20 (10h35-12h05, salle 311)

*-Liste de présences en annexe*

*-PV tenu par Mme Zuntini et M. Frech*

## **Procès-verbal :**

### **1. Accueil des délégué.e.s et appel**

La présidente ouvre la séance à 10h42, souhaite la bienvenue aux délégué.e.s et la liste de présence circule.

L'appel révèle la présence de 15 délégué.e.s et de 5 délégué.e.s suppléant.e.s. Les classes 8P/1 et 10VP/2 (déléguées excusées) ne sont pas représentées.

### **2. Validation du dernier PV**

Le PV est modifié comme suit : quelques précisions sur les prix du concours de la journée déguisée sont apportées par Charlotte Garo : trois gagnant.e.s dans chaque catégorie (9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, enseignant.e.s).

Il est voté et accepté à l'unanimité.

### **3. Projets en cours**

° Penser l'aménagement extérieur du collège : Charlotte et Zoé (Mme Cuénod)

En préambule, Mme Zuntini relève la qualité de l'implication et des questions que les délégué.e.s ont posé lors de la présentation du bâtiment. Le responsable des travaux a proposé de mettre sur pied, autour du mois de mars et durant la pause de midi, une visite du chantier pour les élèves intéressé.e.s. **Mme Zuntini demande aux délégué.e.s de sonder les camarades pour savoir combien d'élèves seraient intéressé.e.s.**

Un rendez-vous va être pris avec M. Détraz pour présenter les idées d'aménagement extérieur. Zoé et la commission souhaitent recueillir les idées que les délégué.e.s devaient récolter auprès de leur camarades :

- L'idée du fitness extérieur est évoquée.
- L'idées des ruches, existantes, mais qui sont sensées disparaître avec le nouveau bâtiment, est évoquée.

Célia (11VP2) demande si les aménagements intérieurs sont déjà définis. C'est le cas et il n'est donc plus possible de se prononcer dessus.

**Le rendez-vous entre la commission et M. Détraz devrait avoir lieu la semaine de la rentrée.**

#### ° Nourriture et boissons au collège : Lucile et Céara (M. Fontana)

Objectif principal : améliorer le goût de l'eau. Pour améliorer le goût de l'eau, il faut faire des tests.

Hypothèses : L'eau est peut-être polluée par les canalisations, à sa source, lors des changements de saisons, ou encore à sa sortie.

Méthode : Faire des tests qualitatifs sur les robinets utilisés par les élèves, en faisant des prélèvements. Organiser des dégustations à l'aveugle (eau achetée / eau des robinets), identifier les différences.

Source : Dernier résultats de la commune.

But : Définir si l'eau est bonne ou mauvaise, et où.

Identifier la cause : voir si on peut faire quelque chose ?

Passer en revue les options pour changer le goût de l'eau.

Options protocole : Sondage auprès de tous les élèves, de toute les classes.

**Dès la 2<sup>ème</sup> semaine de janvier, la commission va commencer à écrire le protocole.**

**Fin janvier, faire passer le sondage aux les élèves.**

**M. Frech annonce qu'il a invité M. Crot, en p. 5, pour nous donner son retour à ce sujet, ainsi qu'au sujet des chaussures en classe.**

#### ° Journée déguisée : Zoé, Charlotte et Timéa (M. Favre)

Le projet a peu avancé ; les déléguées s'étant concentrées sur l'aménagement extérieur du futur collège.

## ° Des élèves médiateurs/trices ?

Mme Jault va passer en p.5 pour intervenir à ce sujet.

## ° Autorisation de porter des trainings à l'école : Tim, Soraia, Amalia, Jessica, Lucile et Mariana (M. Frech)

**M. Frech annonce qu'il a invité M. Crot, en p. 5, pour nous donner son retour au sujet des chaussures en classe.**

## **4. Appel aux idées**

### Toilettes fermées ?

Morgane aimerait aborder le problème des toilettes fermées devant la salle de musique. Les élèves ne comprennent pas. M. Frech leur suggère d'aborder la question avec M. Crot.

### Problèmes relationnels et affectifs des élèves ?

Charlotte (9VP1) propose l'idée de développer un espace dans lequel les élèves pourraient venir parler des problèmes sentimentaux et des problèmes de relations qu'ils/elles vivent au sein de l'école.

Mme Zuntini indique que l'espace d'écoute, de parole et de lien (EPL) a été mis en place dans cette optique mais il n'a pas rencontré un grand succès. Aucune nouvelle date n'a été agendée. Mme Zuntini demande que les délégué.e.s sondent leurs camarades afin de savoir combien de personnes seraient intéressées. S'il n'y pas assez de monde, ces réunions ne peuvent pas avoir lieu. Cela sera à nouveau évoqué lorsque Mme Jault sera présente.

### Problèmes de bagarres à la récréation au pavillon ?

Des incidents dans la cour de récréation des salles de sport soulève la question de la surveillance des prof.fe.s, qui sont souvent tous/toutes ensemble au même endroit. Les élèves souffrent de devoir régler des conflits par eux/elles-mêmes, et aimeraient avoir plus de soutien des enseignant.e.s qui surveillent. Pas besoin de rajouter des enseignant.e.s mais nécessaire de mieux se répartir.

**Ceci sera porté à la connaissance du corps enseignant.**

## Violences lors des récréations chez les 11<sup>e</sup> ?

Concernant la cour de récréation des 11èmes, des projectiles (billes de métal) sont lancés sur les élèves. Cela pose évidemment problème, d'autant que les enseignant.e.s et les élèves sont visé.e.s. **M. Frech et Mme Zuntini encouragent les élèves qui savent des choses à les dire à des adultes de confiance.** Cela restera anonyme. Il ne s'agit pas de trahir ou rapporter mais de réaliser un acte citoyen car il n'y a pas de raison que quelques élèves fauteurs de trouble pourrissent le climat de l'école. De la même manière que pour les déprédations dans les toilettes, il n'est pas juste que tout le monde subisse les conséquences des bêtises de quelques élèves qui ne respectent pas les règles.

## Déprédations dans les classes et sur le matériel scolaire ?

Des déprédations sont commises dans les classes (craies sur les armoires, lancé d'affaires au plafond (cela abîme les faux plafonds), affaires d'école déchirées et abîmées, vols, insultes ou menaces écrites sur les tables...

La question de la surveillance est évoquée. Les enseignant.e.s ne sont pas tout puissant.e.s ! Certain.e.s élèves trouvent injuste de devoir rembourser du matériel qui a été dégradé par d'autres. La question des casiers dans les classes est évoquée.

**M. Frech suggère de créer une commission pour lister les problèmes rencontrés et imaginer des idées concrètes à proposer pour éviter que cela se produise. Mme Zuntini suggère de créer un groupe d'élèves qui gèrent cette surveillance.** Nathanaël suggère que ce soit des élèves de 11e qui fassent partie de ce groupe (car les plus petits ne se feraient pas respecter).

## **A reprendre lors de la prochaine séance ?**

### Intervention de Monsieur Crot

#### Chaussures :

M. Crot nous apporte le point de vue du concierge et de la commune, et c'est clairement NON. Les chaussures ne seront pas acceptées dans les salles de classe, ni ici, ni dans le nouveau collège.

Les bâtiments appartenant à la commune, c'est la commune qui souhaite que les chaussures soient enlevées dans les classes. Les raisons évoquées sont l'état des chaussures qui induiraient énormément de travail supplémentaire pour le service d'entretien. Ce travail est payé par les impôts de vos parents... Cela, conjugué à la situation du COVID qui implique également un volume de travail supplémentaire, cet ajout de travail est ingérable pour le personnel d'entretien. Par ailleurs, c'est un souci d'hygiène. Les chaussures sales amènent énormément de saletés dans les locaux. Monsieur Crot relève le problème du contrôle de tous/toutes les élèves qu'il n'est pas possible d'assurer.

Morgane demande pourquoi les profs peuvent garder leurs chaussures. M. Crot indique que les profs doivent montrer l'exemple également. L'exemplarité est un élément important. Pourquoi ne pas leur faire mettre des pantoufles ?

Lucile soulève la différence entre les élèves de 7-8 et les élèves de 9-10-11, qui sont plus propres et responsables, en général. Monsieur Crot reconnaît que les chaussures sont souvent moins sales chez les grand.e.s. Mais de la terre est quand même régulièrement retrouvée dans les classes des 10<sup>e</sup> et des 11<sup>e</sup> aussi.

Lucile demande comment cela est possible, puisqu'on leur fait enlever les chaussures, justement ? M. Crot explique que certain.e.s élèves profitent de l'inattention des enseignant.e.s (ou des remplaçant.e.s) pour ne pas respecter le cadre, malheureusement.

Morgane relève la difficulté de faire respecter les règles fixées car des élèves refusent de s'y plier. M. Crot indique que si les élèves souhaitent garder leurs chaussures dans un futur plus ou moins proche (si on peut voir pendant 2 ans que les élèves respectent les lieux, par exemple) ils/elles doivent montrer qu'ils/elles sont capables de respecter et faire respecter les lieux par leurs camarades récalcitrant.e.s. Si quinze élèves de la classe se mettent à signaler à celui/celle qui a « oublié » d'enlever ses chaussures que ce n'est pas juste, probablement que l'élève les ôtera...

C'est souvent comme ça : quelques comportements négatifs d'élèves pénalisent tout le monde. Le fait de punir tout le monde pour une seule personne qui ne respecte pas les règles n'est pas juste mais c'est une technique qui marche. C'est ensuite à l'interne que les choses peuvent se résoudre.

M. Crot demande *ce que représente la classe* pour les délégué.e.s :

- un lieu destiné à apprendre
- un lieu de travail
- un lieu pas toujours sécurisé
- parfois un « bazar »
- certain.e.s élèves prennent la classe pour une salle de jeu.

**M. Crot indique que la classe est un outil de travail, et que c'est aux élèves de respecter cet outil. Il demande de transmettre aux camarades que c'est aux élèves de maintenir la classe propre (responsables de tâches), les enseignant.e.s devant laisser un peu de temps pour ça.**

L'eau :

L'eau est contrôlée une fois par année par la commune et aléatoirement par le canton. Elle est potable et répond aux normes.

Pressé.e.s par le temps, les délégué.e.s saluent et remercient M. Crot de son intervention.

Intervention de Mme Jault :

Médiation par les pairs :

Concernant la médiation par les pairs, un projet avait été amené auprès de la direction, mais il s'est révélé trop coûteux. Un nouvelle mouture du projet est à créer, et la S-Team veut le créer avec les élèves intéressé.e.s ! Quelques éléments :

- Faire partie du projet de création ne signifie pas forcément devenir médiateur/trice, et vice-versa !
- La médiation se passera pendant les récréations ou juste avant/après les cours ; pas sur temps scolaire.
- Un.e élève plus âgé.e gèrera un.e élève plus jeune.
- Elle n'aura pas lieu en cas de violences physiques (besoin d'adultes dans ces cas-là).
- Elle comprendra une formation.
- Il y aura des moments de supervision.

Concernant les EPL, la S-Team propose de créer des réunions à thèmes, par exemple : je souffre de rumeurs – que faire ? **Les délégué.e.s sont invité.e.s à en parler avec leurs camarades et proposer des thèmes, qui attireraient peut-être les élèves.**

**Une commission « Bien-être des élèves » sera créée. Mme Jault demande qui est, déjà, intéressé.e ? Zoé, Lucile. D'autres élèves pourront s'ajouter. A reprendre lors de la prochaine séance.**

Autorisation de porter des trainings à l'école : Tim, Soraia, Amalia, Jessica, Lucile et Mariana (M. Frech)

M. Frech présente rapidement le projet de modification du règlement, concernant la commission habillement, tel qu'il sera proposé à M. Détraz. Aucun.e enseignant.e ne s'est manifesté.e contre les arguments amenés par la commission.

## **5. Prochaine séance**

Séance fixée le **mardi 5 janvier 2021, de 12h15 à 13h00**, en salle de musique.

## **6. Clôture du conseil**

Assemblée levée à 12h07.